

## **BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE CHARGE VENDEUR**

Vente d'un bien (maisons / immeubles / appartements / terrains / murs commerciaux)

Prix de vente	Honoraires TTC charge vendeur
De 0€ à 50 000€	6 000€
De 50 001€ à 100 000€	7 000€
De 100 001€ à 150 000€	8 000€
De 150 001€ à 200 000€	10 000€
De 200 001€ à 250 000€	12 000€
De 250 001€ à 300 000€	14 000€
De 300 001€ à 350 000€	16 000€
De 350 001€ à 400 000€	18 000€
De 400 001€ à 450 000€	20 000€
De 450 001€ à 500 000€	22 000€
De 500 001€ à 600 000€	24 000€
De 600 001€ à 700 000€	26 000€
Plus de 700 000€	28 000€

Honoraires pour la vente d'un garage ou d'un parking : 3000€ TTC à la charge du vendeur.

## **BARÈME DES HONORAIRES DE LOCATION (LOGEMENT NON MEUBLÉ OU MEUBLÉ)**

### Honoraires TTC à la charge du locataire :

- Honoraires de visite, constitution de dossier du locataire et de rédaction du bail : 8€/m<sup>2</sup>
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€/m<sup>2</sup>

### Honoraires TTC à la charge du bailleur :

- Honoraires d'entremise et de négociation : offert
- Honoraires de visite, constitution de dossier du locataire et de rédaction du bail : 8€/m<sup>2</sup>
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€/m<sup>2</sup>

Le total de ces honoraires ne peut pas excéder le prix d'un loyer hors charges.

Honoraires d'établissement de baux professionnels ou commerciaux : 30% TTC du montant du loyer annuel HT (15% TTC à la charge du bailleur et 15% TTC à la charge du locataire)

## **BARÈME DES HONORAIRES DE LOCATION PARKING OU GARAGE**

60€ à la charge du bailleur et 60€ à la charge du preneur

Mise à jour le 24/11/2023



Estimation - Achat - Vente - Location

SAS ROMARIE IMMO, 32 rue du Général Patton 57330 HETTANGE GRANDE, au capital de 10 000 € - SIRET 887 601 342 00025 R.C.S. de THIONVILLE  
- Carte Professionnelle : Transaction et Gestion n° CPI57052020000044674 délivrée  
par le CCI MOSELLE - Garantie : GALIAN, 89 rue de la BOETIE 75008 PARIS - Transactions avec réception de  
fonds - Banque : BPLC, 57 rue de Franchepré 54240 JOEUF.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21

# BARÈME GESTION LOCATIVE



## HONORAIRES DE GESTION

CENTURY 21

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
<b>En % TTC de l'encaissement</b>	<b>8,4%</b>	<b>9,6%</b>	<b>10,8%</b>	
<b>En % HT de l'encaissement</b>	<b>7 %</b>	<b>8 %</b>	<b>9 %</b>	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 <sup>ère</sup> relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Acompte mensuel des fonds perçus	●	●	●	
Reddition trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	●	●	●	
Paiement fournisseurs (artisans, syndic...)	○	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier ANAH, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	○	250 € TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	○	○	○	€ TTC
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	○	●	●	150 € TTC
Frais pour clôture du mandat suite résiliation	○	○	○	60€ TTC
Représentation en Assemblée Générale	○	○	●	150€ TTC par représentation

GLI (garantie des loyers impayés) : 2,10%

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%